

- 4 JAN 2024

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

en exercice 15
présents 11
votants 11

L'an deux mille vingt-trois le vingt et un décembre à dix-neuf heures : le Conseil Municipal de la commune de NANCRAÏ SUR RIMARDE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur BARRIER.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13/12/2023

Présents : Christian BARRIER, Bernard RAMET, METIVIER Bernard, Gérard SUTTIN, Michel SONREL, Geneviève MAHAUD, Valérie DOS SANTOS, Lionel PERTHUIS, Benoit DURAND, Angélique GUITTARD, Geoffroy LEROY,

Absents excusés : Corinne ROUSSIAL, Géraldine GUINOIS, Martine ALVAEZ

Absent : Anthony BELTOISE

Secrétaire de Séance : Benoit DURAND.

OBJET : DEMANDE D'AVIS SUR LE PROJET D'INSTALLATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE

Monsieur le Maire fait part du courrier de la Direction Départementale des Territoires sollicitant l'avis du conseil municipal sur le permis de construire N° 045 220 22 N0002 déposé par la SAS NANCRAÏ ENERGIE SOLAIRE pour l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu dit les Sablière à Nancray sur Rimarde conformément aux dispositions de l'article L122-1V du code de l'environnement et de l'article R 423-9 du code de l'urbanisme relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales au regard des incidences environnementales.

Le conseil municipal ayant souhaité l'installation d'une centrale photovoltaïque sur son territoire émet un avis favorable au projet présenté.

Pour extrait certifié conforme.



Le Maire,
Christian BARRIER.